

CONDITIONS GÉNÉRALES

La réception d'une commande Client chez M2S Électronique Ltée ('M2S') pour les produits/services soumissionnés, confirme l'engagement du Client aux Conditions Générales M2S énumérées ici. Les Conditions Générales M2S ont préséance sur toutes autres Conditions du Client.

Les prix sont valides pour les quantités totales précisées. Advenant le cas où la quantité commandée sur la période est significativement moindre, le prix d'achat sera ajusté de façon rétroactive afin de compenser : i) le coût des inventaires NCNR et les autres inventaires non utilisés auquel s'ajoute la majoration applicable ii) tous les frais encourus auprès des fournisseurs de pièces pour l'annulation de commandes (incluant les frais de restockage) iii) les coûts d'ingénierie et de production applicables. M2S réalisera tous les efforts commerciaux possibles afin de retourner l'inventaire non utilisé aux fournisseurs ainsi que pour annuler les commandes fournisseur en cours. M2S soumettra sa demande d'ajustement de prix et de compensation additionnelle au plus tard soixante (60) jours après la date prévue de livraison des produits affectés.

Les prix, délais de livraison et différents engagements sont conditionnels à :

- (1) la réception et l'acceptation par M2S d'une commande ferme accompagnée des relâches des premiers mois de livraison tel que stipulé dans la soumission.
- (2) la réception et l'acceptation par M2S des relâches subséquentes de la commande ferme, selon l'échéancier présenté dans la soumission
- (3) suivant la réception des relâches, M2S fabriquera la quantité inscrite sur la ligne **QTE/LOT FAB** du tableau des prix unitaires. La **QTE/LOT FAB** devra être entièrement consommée par le Client dans un délai maximum tel que spécifié dans la soumission. Toute balance non consommée par le Client de cette **QTE/LOT FAB** sera expédiée et facturée au Client au-delà du délai maximum.

Si applicable, des prévisions mensuelles devront être fournies par le Client. M2S pourra à partir de ces prévisions et avec l'approbation écrite du Client, faire l'achat de composantes à long délai d'approvisionnement afin de pouvoir rencontrer les dates de livraison. Le Client conserve l'entière responsabilité pour ces achats tel que spécifié plus haut. Dans les cas de non-disponibilité d'une composante chez les distributeurs autorisés et si le Client accepte que M2S achète la pièce chez un revendeur (broker), la responsabilité totale de cet achat incombera au Client.

Dans l'éventualité où les conditions actuelles du marché venaient à changer indépendamment de notre volonté (taux de change, prix des composants, etc.), les prix et les délais devraient être renégociés entre les parties.

Les prix des produits sont valides uniquement durant la période indiquée dans la soumission. Les augmentations des prix des composantes et des opérations d'assemblage M2S seront gérées par PPV ou par révision de la soumission en vigueur.

QTE/LOT à la livraison : M2S se réserve le droit de livrer une quantité inférieure à la quantité commandée par suite de non-conformités dans le cours de la fabrication.

Modification, annulation ou report par le Client: Les commandes peuvent être modifiées, annulées ou reportées sous condition i) d'un avis préalable de la part du Client et d'une confirmation par écrit de M2S ii) d'un accord à la satisfaction de M2S pour la couverture par le Client des coûts occasionnés par le changement tels que coût de l'inventaire NCNR, frais d'annulation chez les fournisseurs (incluant frais de restockage), les coûts d'ingénierie et de production applicables, le portage d'inventaire au-delà de 3 mois, l'impact sur le prix d'achat sur les produits non annulés ainsi que les coûts d'entreposage des produits finis. Une majoration de 15% sera appliquée sur les ventes de composantes au Client.

- Les surplus d'inventaire de composantes et de produits finis qui demeurent inutilisés plus de 3 mois après la dernière production seront revendus au Client. Les composantes seront vendues avec une majoration de 15%. Un avis d'annulation de contrat de 3 à 4 mois d'avance permettra de réduire ces frais.
- La conception des circuits est de la responsabilité du Client (saut pour les solutions et produits M2S).
- Les schémas électriques, les plans de montages, les listes de matériels et les fichiers Gerber sont fournis par le Client (saut pour les solutions et produits M2S).

- Toutes les demandes de M2S pour la substitution des composants seront soumises au Client pour approbation et le Client en assumera l'entière responsabilité.
- Toutes les demandes ou avis de modification par le Client seront sous la forme d'un avis écrit (ECR, ECN). Une demande du Client va générer une soumission de M2S. Les modifications aux spécifications seront effectuées après réception d'une commande de changement d'ingénierie (ECO). Les modifications seront appliquées aux procédés de fabrication après approbation écrite d'un prototype par le Client.
- Pièces RoHS fournies par le Client :
 - M2S accepte les pièces SMT fournies par le Client même si M2S n'a pas la certitude que ces pièces sont RoHS ; ces pièces SMT seront soudées dans le procédé RoHS avec les inconvénients potentiels suivants :
 - La qualité de la soudure peut être affectée et la fonctionnalité de la pièce SMT puisque la température de soudage est plus élevée en processus RoHS et certaines pièces peuvent ne pas supporter cette température.
 - Si après l'assemblage SMT, une pièce fournie par le Client était trouvée non fonctionnelle dû au fait qu'elle est non-RoHS, aucune garantie ne s'applique.
 - Dans le cas de pièces TH, M2S exige la preuve que les pièces sont RoHS afin de ne pas contaminer notre procédé de soudure (bain d'étain). Les pièces doivent être identifiées sur l'emballage et/ou un certificat RoHS doit être fourni.
- L'assemblage des cartes électronique est fait suivant la norme de fabrication IPC-A-610D Classe 2 ou 3 tel que requis par le Client et tel qu'indiqué dans la soumission.
- M2S est certifiée ISO-9001.
- Tous les prix sont en devises CAD ou USD tel que spécifié dans la soumission
- Les taxes et frais de douanes sont en sus.
- La soumission/proposition/évaluation est valide pour 90 jours.
- Paiement :
 - Net 30 jours
 - Pour toutes sommes impayées au-delà des termes de paiement accordés, des intérêts au taux de 12% par année calculés rétroactivement seront exigibles.
 - Les termes et conditions sont sujet à l'approbation du département de crédit de M2S qui se réserve le droit de modifier ceux-ci à la suite d'une analyse de crédit.
- Transport : Incoterms 2020 Ex Works ou tel que spécifié dans la soumission
- Tarif Main d'œuvre pour Support Technique et Réparation : contacter M2S
- Variation du taux US :
 - Le prix unitaire du/des produit(s) pourra être révisé(s) par le fournisseur et le Client advenant une fluctuation du taux de change américain qui affecterait par une différence de 1% (+ ou -) le prix unitaire du/des produit(s). Le taux sera analysé à la livraison complète de la commande ou à la fin du contrat dans le cadre d'un contrat annuel
- Les parties conviennent que tout désaccord ou différend relatif à la présente convention ou découlant de son interprétation ou de son application sera soumise à une médiation. À cet effet, les parties aux présentes s'engagent à participer à au moins une rencontre de médiation en y déléguant une personne en autorité de décision ; le médiateur sera choisi par les parties.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

M2S recommande d'effectuer une recherche et si nécessaire l'enregistrement de brevet avant de procéder à l'implantation d'une nouvelle technologie.

M2S n'est pas responsable de la vérification et du respect des marques de commerce, des brevets, des licences, des logos ou de tous autres droits de la propriété intellectuelle (ci-après nommés collectivement « Propriétés intellectuelles ») applicable à un produit fabriqué sur la demande d'un Client. Dans tous les cas où un Client, sur ses indications, demande à M2S de fabriquer un produit, le Client doit s'assurer que la technologie fabriquée ne l'est pas en violation des Propriétés intellectuelles.

Le Client affirme qu'il a obtenu tous les droits ou autorisations nécessaires pour exploiter, fabriquer, modifier, incorporer toute chose à laquelle sont rattachées des Propriétés intellectuelles et pour autoriser M2S à accomplir toute chose nécessaire pour effectuer le travail requis par le Client.

Le Client consent à indemniser M2S pour tous les dommages ou frais, incluant des frais d'avocat raisonnables ou autres responsabilités encourues relativement à l'utilisation des Propriétés intellectuelles pour lesquelles le Client n'aurait pas eu d'autorisation ou sur lesquelles le Client n'aurait aucun droit. Le Client consent à indemniser M2S pour tous les dommages liés à une action en justice ou un règlement hors cour provenant d'action de tiers pour l'utilisation illicite des Propriétés intellectuelles qui seraient applicables à un produit fabriqué ou conçu par M2S à la demande d'un Client.

GARANTIE

M2S garantit que ses produits sont exempts de tout défaut quant aux pièces et processus de fabrication selon les modalités suivantes :

Durée :

- (1) Prototypes: pour une période de 90 jours suivant la livraison
- (2) Production courante : pour une période de 1 an suivant la livraison

Limitations :

- Si le Client fournit certaines pièces, la garantie de M2S sera limitée aux pièces, processus de fabrication et test fonctionnel fournis par M2S.
- Si des pièces fournies par le Client sont endommagées ou inutilisables, le Client devra remplacer ces pièces, à ses frais.
- Si le Client demande à M2S de ne performer aucun test fonctionnel ou autre, et d'effectuer uniquement une inspection visuelle, la garantie de M2S sera limitée dans sa durée (durée définie dans la soumission) à (1) 30 jours, (2) 6 mois, (3) 1 an.
- Advenant un produit réparé, une nouvelle garantie s'appliquera uniquement sur la réparation effectuée (processus de fabrication et pièces) et n'entraînera aucune extension de garantie concernant le produit complet (voir Généralité plus bas).

Exclusions : advenant une limitation telle que définie ci-dessus et un diagnostic confirmant la non-responsabilité de M2S, les réparations demandées à M2S entraîneront des facturations additionnelles pour le diagnostic, le remplacement et la fourniture des pièces préalablement fournies par le Client et tout autre processus de fabrication tel que par exemple (entre autres), la tropicalisation.

En cas de non-fonctionnement en raison du design du Client, aucune garantie ne deviendra applicable à l'exception des non-conformités résultant directement du processus de fabrication de M2S, et/ou des pièces trouvées non conformes à leurs spécifications (sauf les pièces non fonctionnelles à cause du design).

Généralités : S'il y a un défaut, M2S aura l'option de:

- (1) Réparer le produit sans frais, utilisant des pièces de rechange neuves ou usagées, mais en bon état,
- (2) Échanger le produit au Client par un produit neuf ou un produit fabriqué avec des pièces neuves ou usagées,

mais en bon état,

(3) Rembourser le prix d'achat du produit au Client (crédit).

M2S se réserve le droit d'exercer l'une ou l'autre de ces 3 options ou plusieurs à la fois pour un seul et même produit, l'une de ses composantes ou pour un lot de produits.

Dans tous les cas, les produits de rechange sont garantis pour le reste de la période de garantie originale restante applicable aux produits qu'ils remplacent.

Pour bénéficier des services prévus par la garantie, le Client doit :

- Obtenir un # RMA du Service Clientèle M2S,
- Faire parvenir le produit avec explications, à ses frais, à une adresse désignée par M2S.
- Le retour du produit chez le Client est aux frais du Client.

Lorsqu'un produit ou une pièce est remplacé, l'item de remplacement devient la propriété du Client, et l'item remplacé la propriété de M2S. Les produits remboursés deviennent la propriété de M2S.

La présente garantie ne couvre pas la réparation, le remplacement ni le remboursement du produit rendu nécessaire à la suite d'un usage inapproprié, d'un accident, d'installation ou d'utilisation inadéquate, d'un entretien incorrect effectué par le Client ou l'un de ses préposés et de toute modification ou toute défaillance provoquée par un produit dont M2S n'est pas responsable.

M2S ne peut en aucun cas être tenue responsable : (1) de toute réclamation ou action dirigée contre le Client par un tiers à quelque titre que ce soit; (2) des dommages accessoires, indirects ou spéciaux, des pertes de bénéfices ou de revenus d'entreprise ou de l'impossibilité de réaliser les économies escomptées. La présente garantie remplace toutes garanties légales ou conventionnelles, écrites ou verbales et exclut expressément la possibilité de réclamer des dommages intérêts pour tout préjudice causé par le défaut ou le vice d'un produit de M2S.